

Brigitte Gothière et Sébastien Arsac
Cofondateurs
Association L214
CS20317
69363 Lyon 08 Cedex

Monsieur Édouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le 3 novembre 2018,

Objet : Intégrer le Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb)

Monsieur le Premier Ministre,

Face aux attentes sociétales croissantes autour des souffrances infligées aux animaux, vous déclarez lors des États généraux de l'alimentation qu'« *au-delà des questions philosophiques - importantes - sur le rapport entre l'homme et l'animal - il s'agit d'abord de faire respecter la loi*¹. »

Pourtant, des violations de la loi encadrant les conditions de mise à mort des animaux sont régulièrement constatées. Des enquêtes révélées par L214 dans les abattoirs d'Alès² et du Vigan³ ont conduit à la création d'une commission d'enquête parlementaire⁴. Suite à la diffusion des images de l'abattoir de Mauléon-Licharre⁵, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll avait alors ordonné des « *inspections spécifiques sur la protection animale dans l'ensemble des abattoirs*⁶ », dont les rapports ont montré que 80 % des chaînes d'abattage présentaient des non-conformités⁷, entraînant l'arrêt de plusieurs d'entre elles.

Ces initiatives ont abouti à la proposition de loi « *relative au respect de l'animal en abattoir*⁸ », adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale⁹. **Le premier article de ce texte proposait la création d'« un Comité national d'éthique des abattoirs » destiné à débattre de « l'évolution de la législation et de la réglementation relatives à la protection animale en abattoir ».**

Le Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb) a finalement été mis en place au sein du Conseil national de l'alimentation (CNA)¹⁰, avant la poursuite du processus législatif. Le CNEAb réunit « *les membres du CNA ainsi que des professionnels du secteur, des associations de protection animale, des vétérinaires, des représentants des cultes, des chercheurs (sociologues, juristes, philosophes, etc.) et des parlementaires* ». **Dans le mandat de création du CNEAb, le CNA reconnaît « la diffusion récente d'images relevant de pratiques choquantes envers les animaux dans certains abattoirs français » comme un processus ayant « entraîné de vives réactions dans la société ».**

¹ [Discours de M. Édouard Philippe, Premier ministre](#). Conclusion des États généraux de l'alimentation, 21 décembre 2017.

² [Abattoir d'Alès](#) (Gard), 14 octobre 2015.

³ [Abattoir bio du Vigan](#) (Gard), 23 février 2016.

⁴ [Commission d'enquête](#) sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français, 22 mars 2016.

⁵ [Abattoir de Mauléon-Licharre](#) (Pyrénées-Atlantiques), 29 mars 2016.

⁶ [Inspections systématiques dans tous les abattoirs](#), 31 mars 2016.

⁷ [Synthèse du plan d'audit relatif à la protection des animaux à l'abattoir](#), 1^{er} juillet 2016.

⁸ [Proposition de loi n° 4203](#), relative au respect de l'animal en abattoir, déposée par M. Olivier Falorni, 20 septembre 2016.

⁹ [Proposition de loi n° 298](#), relative au respect de l'animal en abattoir, adoptée par l'Assemblée nationale, 12 janvier 2017.

¹⁰ [Mandat de mise en place du CNEAb](#) en tant que groupe de concertation du CNA, 4 juillet 2017

Votre gouvernement a souhaité s'engager dans un « *renforcement de la stratégie gouvernementale pour le bien-être animal*¹¹ » et a soutenu l'introduction de dispositions relatives au « *respect du bien-être animal* » au sein d'un chapitre dédié dans la loi Alimentation¹². La nouvelle enquête à l'abattoir communal du Boischaud¹³ révèle à nouveau de graves manquements à la réglementation relative à la protection animale (structures et matériels défectueux, mauvais traitements et sévices graves envers les animaux, hygiène déplorable...), témoignant une fois de plus de l'urgence pour les autorités de se saisir de la protection animale en abattoirs.

Dans la mesure où notre association s'appuie sur une expertise reconnue par l'ensemble des parties prenantes et inscrit son action dans l'information et la sensibilisation des citoyens, des élus et des entreprises pour provoquer le débat, la réflexion et le changement de pratiques, **nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès des ministères concernés afin d'intégrer l'association L214 au sein du Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb).**

Alors que l'attente citoyenne est grande en matière de prise en compte de la souffrance animale, nous sommes déterminés, « *au-delà des questions philosophiques [...] sur le rapport entre l'homme et l'animal* », à **poursuivre notre contribution¹⁴ pour faire évoluer la législation autour de la condition animale et renforcer la réglementation relative à la mise à mort des animaux en abattoir.**

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, nos plus sincères salutations.

Brigitte Gothière et Sébastien Arsac
Cofondateurs de l'association L214

P.J. :

Note de synthèse avec les principales observations et demandes de L214 pour renforcer les contrôles ou la réglementation transmise en marge de l'audit de L214 au Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb), 20 novembre 2017.

Copie à :

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

M^{me} Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

M. Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

M. Guillaume Garot, président du Conseil national de l'alimentation.

M. Jean-Luc Angot, président du Comité national d'éthique des abattoirs.

¹¹ [Communiqué de presse](#), 20 mars 2018.

¹² [Projet de loi](#) pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, 2 octobre 2018.

¹³ [Abattoir communal du Boischaud](#) (Indre), 3 novembre 2018.

¹⁴ [15 mesures](#) pour amorcer une transition agricole et alimentaire prenant véritablement en compte les animaux lors de l'examen du projet de loi issu des États généraux de l'alimentation, mai 2018.